



# La Feuille Paroissiale

Communauté locale Notre-Dame de l'Assomption

15<sup>e</sup> année – N°163 – JANVIER 2025

## Offices et intentions des messes du 5 janvier au 2 février

### Dimanche 05/01 : Epiphanie du Seigneur C

09h30 Messe d'action de grâce en remerciement à Sainte Marie  
et Messe pour les époux GERARDY-DEVIGNE, les époux DEVIGNE-RAPHAY,  
les époux KUPPERS-GERARDY

### Dimanche 12/01 : Baptême du Seigneur C

09h30 : Messe pour Mr Cyrille LIBERT et son épouse Marie-Louise HAUSMANN  
et Messe pour Mr Jean JOSPIN et son épouse Jeanne VANDEN BROECKE  
et Messe pour Mr Miguel RETAMAR (7<sup>e</sup> anniversaire)

### Dimanche 19/01 : 2<sup>e</sup> du temps ordinaire C

09h30 : Messe pour les familles MAILOT-HAINE et apparentées  
et Messe pour les époux Raymond WIANDER-GROSJEAN et familles

### Dimanche 26/01 : 3<sup>e</sup> du temps ordinaire C

09h30 : Messe pour Mr Georges DONSIN  
et Messe pour Mr Pierre COPAS (18<sup>e</sup> anniversaire du décès ce 31/01),  
Mme Renée COPAS et famille et Mr Jean PITON et famille

### Dimanche 02/02 : Présentation du Seigneur C

09h30 : Messe pour Mr Jean JOSPIN et son épouse Jeanne VANDEN BROECKE  
et Messe pour Mr José HURARD (14<sup>e</sup> anniversaire du décès ce 03/02), son épouse Germaine  
et leur fils Marc

## Divers

### Ont rejoint la Maison du Père

- Mr **Roger LEMAIRE**, époux de Mme Anny HARTMANN, décédé à l'âge de 92 ans, dont les funérailles ont eu lieu ce jeudi 5 décembre en notre église.
- Mme **Lucienne CLOSSET**, veuve de Mr Georges MAGETTE, décédée à l'âge de 93 ans, dont les funérailles ont eu lieu ce lundi 30 décembre en notre église.

### Collectes prévues pour les mois janvier et début février

#### Dimanche 05/01 : Collecte prescrite pour les **Jeunes Eglises d'Afrique**

*Cette collecte est faite en faveur des jeunes Eglises d'Afrique, plus particulièrement celles du Congo, du Rwanda et du Burundi, pays où l'Eglise joue un rôle décisif dans des situations critiques. Ces nations comptent sur nous et leurs chrétiens nous manifestent volontiers leur foi. Leur joie de vivre nous paie en retour. Leur témoignage nous encourage à aider les églises de leur pays. Merci d'avance pour votre générosité !*

*Vous pouvez verser sur le compte BE93 3631 4768 5267 de asbl Evêché de Liège avec la communication « Collecte prescrite pour les jeunes Eglises d'Afrique ».*

#### Dimanche 02/02 : Collecte prescrite pour le **Soutien des Services diocésains**.

*Les services diocésains sont la colonne vertébrale de notre diocèse. Ils accompagnent les 549 paroisses et les 70 Unités pastorales de notre diocèse ; ils forment les animateurs pastoraux, les professeurs de religion et les catéchistes ; ils soutiennent la pastorale des migrants, des jeunes, des familles ; ils exercent la tutelle sur les fabriques d'églises ; ils accompagnent les asbl. Tout cela nécessite des moyens financiers importants. En soutenant tous ces services, vous soutenez le déploiement de notre pastorale et le rayonnement de l'Évangile dans notre diocèse. Merci de soutenir la colonne vertébrale de notre diocèse, pour que celui-ci n'ait pas de mal de dos !*

*Vous pouvez verser sur le compte BE93 3631 4768 5267 de asbl Evêché de Liège avec la communication « Collecte prescrite pour le soutien des Services diocésains ».*

### Résultats des collectes précédentes

Dimanche 15/12 : Collecte prescrite pour la **Campagne d'Avent de Vivre Ensemble** : **30,00 €**

## **Collectes – Ce qui change en 2025**

Les autorités nous obligent à nous mettre en conformité en créant une ASBL dans laquelle les avoirs des différentes caisses paroissiales sont intégrées. Les collectes paroissiales seront dorénavant versées directement et intégralement au compte de l'Unité pastorale. Aucun prélèvement ne peut avoir lieu à la source avant le versement sur le compte. La part des Fabriques et celle de l'Unité pastorale sont fixées à 50% chacune. Mais pour aider les Fabriques qui ont besoin de demander des subventions communales parce qu'elles sont en déficit, celles-ci auront droit à 60%.

Pour les collectes prescrites, l'ASBL gardera 10% (*sauf Avent et Carême*).

Les dépenses qui étaient réglées par notre caisse paroissiale seront prises en charge dorénavant par la caisse de l'Unité pastorale.

## **Chapelet et adoration**

Tous les **mercredis** à saint Remacle de 08h00 à 08h30 (*adoration de 9h00 à 9h30*)

Tous les **jeudis** à 16h30 à St Antoine, suivie de l'**adoration** à 17h30 et messe à 18h00.

## **Confessions individuelles**

A St Antoine, tous les vendredis **sur rendez-vous** de 17h00 à 18h00 au 0471/772447.

## **Si vous avez une connexion Internet**

Vous trouverez les horaires des messes, les feuillets paroissiaux et pas mal d'informations et de renseignements de l'Unité pastorale Jean XXIII sur le site Internet : <https://www.paroisses-verviers-limbourg.be> avec les liens vers d'autres sites qui pourraient vous intéresser.

## **Prier avec le Saint-Père – Janvier 2025**

Prions pour que le droit à l'éducation des migrants, des réfugiés et des personnes touchées par la guerre soit toujours respecté et garantisse ainsi la construction d'un monde meilleur.

## **Collecte pour l'entraide**

Vous pouvez toujours glisser votre participation dans la **petite maison** à votre disposition.

## **Les intentions de messe à Ensival**

S'adresser à Lionel LIBERT (0474/382182 après 17 heures).

L'offrande est fixée par l'Evêché à 7 € pour la Messe.

## **Agenda du mois de janvier**

Vendredi 10 janvier : 19h00 – 21h00 à St Joseph, « **Verviers Ardent** » par et pour les jeunes.

Du samedi 18 au samedi 25 janvier : **Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens**

## **Le Jubilé de l'Espérance !**

### **Une année jubilaire, un temps de conversion et de renouveau**

L'année jubilaire a été proclamée par le pape et a commencé par l'ouverture de la Porte Sainte dans la Basilique Saint-Pierre à Rome le 24 décembre 2024.

Le thème central est la réconciliation entre les êtres humains, et entre les êtres humains et Dieu. Au début d'une année jubilaire, les « portes saintes » murées de la basilique papale sont ouvertes solennellement. Des fidèles du monde entier se rendent en pèlerinage à Rome pour visiter les tombes des apôtres.

**« Vous ferez de la cinquantième année une année sainte, et vous proclamerez la libération pour tous les habitants du pays. Ce sera pour vous le jubilé : chacun de vous réintègrera sa propriété, chacun de vous retournera dans son clan. »** (*Lévitique 25, 10*)

Une année jubilaire est une année de repentance et de renouveau pour nous-mêmes, mais aussi pour toute l'Église. Ce qui caractérise une année jubilaire, c'est l'appel à se rendre en pèlerinage à Rome et à visiter les quatre basiliques papales. Cela nous rappelle que nous faisons partie d'une Église mondiale et que nous sommes réunis autour de l'évêque de Rome.

L'année jubilaire se clôturera dans les diocèses le dimanche 28 décembre 2025. Ce jour-là, les Portes Saintes de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Paul-hors-les-Murs seront également fermées. Cette fermeture sera suivie par celle de la Porte Sainte de Saint-Pierre le 6 janvier 2026 (*Épiphanie*), qui marquera la fin officielle de l'Année jubilaire.

Dans notre diocèse, les églises jubilaires seront entre autres les sanctuaires suivants : Banneux Notre-Dame ; Liège, cathédrale ; Malmedy, cathédrale ; Moresnet, Notre-Dame et Calvaire ; Val-Dieu, Abbaye ; Sanctuaire de Sainte-Julienne de Cornillon.